



DRAME

Une banale dispute entre père et fils qui dégénère en drame. Un orpailleur s'est donné la mort par pendaison le week-end écoulé dans un campement situé à une cinquantaine de kilomètres de Makokou. Il avait auparavant blessé un beau-fils d'un coup de feu dont le fils était la cible.

Page 7

UN

Instigateur, adhérent, président ? L'Union nationale (UN) vient d'adresser à Paul-Marie Gondjout une "demande de clarification" de sa position par rapport à l'UNI, mouvement dont ses partisans ont annoncé la création vendredi dernier, consacrant de facto la scission au sein du parti.

Page 3

BUDGET

Etape initiale dans la préparation de la loi de finances, exercice 2023, les conférences budgétaires ont débuté hier, avec en tête le souci d'"améliorer les fonctions de planification, la programmation des investissements et l'optimisation de la politique des recettes affectées".

Page 4

IKE NNGOUONI : 8 ANS DE PRISON

L'ANCIEN porte-parole de la présidence de la République, Ike Nngouoni Aïla Oyouomi, qui était jugé depuis lundi, entre autres chefs, pour détournement de fonds publics, a été condamné hier soir par la Cour criminelle spécialisée à 8 ans de prison. En détention depuis novembre 2019, il lui en reste cinq et demi à purger. Ecopant de son côté d'une peine de 5 ans de prison avec sursis, son assistante Sandy Ntsame Obame est libre. **Page 2**



POUR MOI QUOI...

Plus personne au Gabon ne respecte le serment prêté de "garder jalousement les secrets professionnels".

L'autre jour, la directrice du Programme national de lutte contre le VIH/Sida présidant l'ouverture d'un séminaire à Tchibanga, a dit son dégoût des agents de santé qui divulguent des informations sur la séropositivité des patients...

Ça, c'est jeter en pâture un malade condamné à vie

à être pointé du doigt par sa communauté. C'est tuer quelqu'un et l'enterrer sans sépulture. C'est inadmissible sous nos cieux où la parole est d'or parce qu'en Afrique, de telles informations, de par notre culture, sont un fardeau pour la famille de génération en génération. C'est dire qu'elles sont lourdes à porter. Le propagateur en est-il conscient ? Mais, il n'y a pas qu'à la Santé que le phénomène fait rage. Toutes nos administrations sont concernées. Même nos services de sécurité. Ce qui expose, par exemple, l'informateur de la police, une fois "livré" à la vengeance... populaire. Dans ces conditions qui

accepterait d'être utile à la traque des criminels ? On comprend pourquoi beaucoup de malades n'osent pas se pointer au CTA pour déclarer leur statut sérologique. C'est courir le risque de faire la "Une" des mapanes. Conséquence, la maladie se propage à l'infini dans la cité. À cause de qui ? Des mauvaises et méchantes langues...

Alors, pour arrêter ça, il faut des textes de loi punissant avec vigueur ces individus qui mettent en grand danger la vie des autres quoi.